

2025

**VELESMES-
ECHEVANNE**



Bulletin municipal

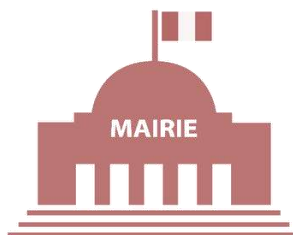


Mairie de Velesmes-Echevanne - 4 Rue de St Broing
70100 VELESMES-ECHEVANNE
03 84 32 74 44 - commune-de-velesmes@orange.fr

Permanence d'ouverture au public du secrétariat de Mairie :

Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 18h



Permanence des élus :

Samedi matin sur rendez-vous



**Les comptes-rendus des conseils municipaux
sont consultables aux panneaux d'affichage
et sur le site internet de la commune
www.velesmes-echevanne.fr**

Sommaire



| | |
|---|-------|
| Mot du Maire _____ | P. 3 |
| Point sur les projets _____ | P. 4 |
| Recensement 2025 _____ | P. 6 |
| Quoi de neuf ? _____ | P. 7 |
| Etat civil _____ | P. 9 |
| Accueil Olfen _____ | P. 10 |
| Infos diverses _____ | P. 12 |
| Syndicat scolaire _____ | P. 13 |
| Pôle éducatif de la Fontaine _____ | P. 14 |
| L'accueil périscolaire _____ | P. 18 |
| Location de la salle des fêtes _____ | P. 19 |
| Manifestations et évènements 2025 _____ | P. 20 |
| Paroles aux associations _____ | P. 21 |



Le mot du Maire

*Mesdames et Messieurs,
Bonjour,*

Voici encore une année écoulée.

Vous retrouverez dans ce bulletin, les informations concernant notre commune et le suivi des projets.

Durant l'année 2024, nous avons eu le grand plaisir de recevoir nos amis allemands d'Olfen. Cela a été l'occasion d'organiser une grande fête et de tenir éveillée notre fidèle amitié entre nos deux communes.

Nous allons terminer d'aménager la « Place de la Paix » en installant la table qu'ils nous ont offerte. Une plaque commémorative rappelant les éléments de cette douloureuse période a été mise en place.

Je tiens à remercier chaque personne qui a pris part à l'organisation de cet évènement qui fut une grande réussite.

Je n'oublie pas également de remercier toutes les associations du village ainsi que leurs bénévoles qui se donnent toujours du mieux qu'ils peuvent.

Nous avons la chance de pouvoir compter une quinzaine d'associations qui dynamisent et font vivre notre village, avec des habitants qui répondent toujours présents. Preuve en est avec l'organisation récemment de la soirée « Beaujolais nouveau » et les actions en faveur du Téléthon.

2025 sera ma dernière année à œuvrer en tant que Maire, et je voudrais remercier mes adjoints ainsi que tout le conseil municipal. Ils m'ont beaucoup aidé dans cette tâche qui, il faut l'avouer, n'est pas tous les jours facile.

Je vous adresse à toutes et tous une très belle année 2025 et vous convie le samedi 11 janvier à 11h à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Merci à vous,

**Le Maire
Jean-Paul GEOFFROY**



* *Points sur les projets*



Salle des fêtes

En début d'année 2024, la commune a pu concrétiser l'achat du terrain à l'arrière de la salle des fêtes afin de faciliter les propositions de projet pour la réhabilitation de la salle des fêtes. Nous avons ensuite recruté un maître d'œuvre au printemps ; ce sont les cotraitants PM Etudes et VM Architectes, représenté par Philippe MOREL qui ont décroché le marché.

Après différentes propositions de projets, le conseil municipal a retenu la proposition avec réhabilitation de la salle incluant une extension à l'arrière de la salle actuelle.

Les contraintes du projet sont principalement budgétaires. La volonté des conseillers municipaux est de voir aboutir le projet, ce qui oriente les choix vers un projet raisonnable et réalisable par rapport aux finances de la commune. Le prix des travaux au m2 est important et le choix d'optimiser les espaces paraît évident.

Les demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département ont été déposées, et malgré le contexte politique actuel, nous comptons sur leur soutien pour nous aider à concrétiser ces travaux estimés à ce jour à 564 067.52 € HT.

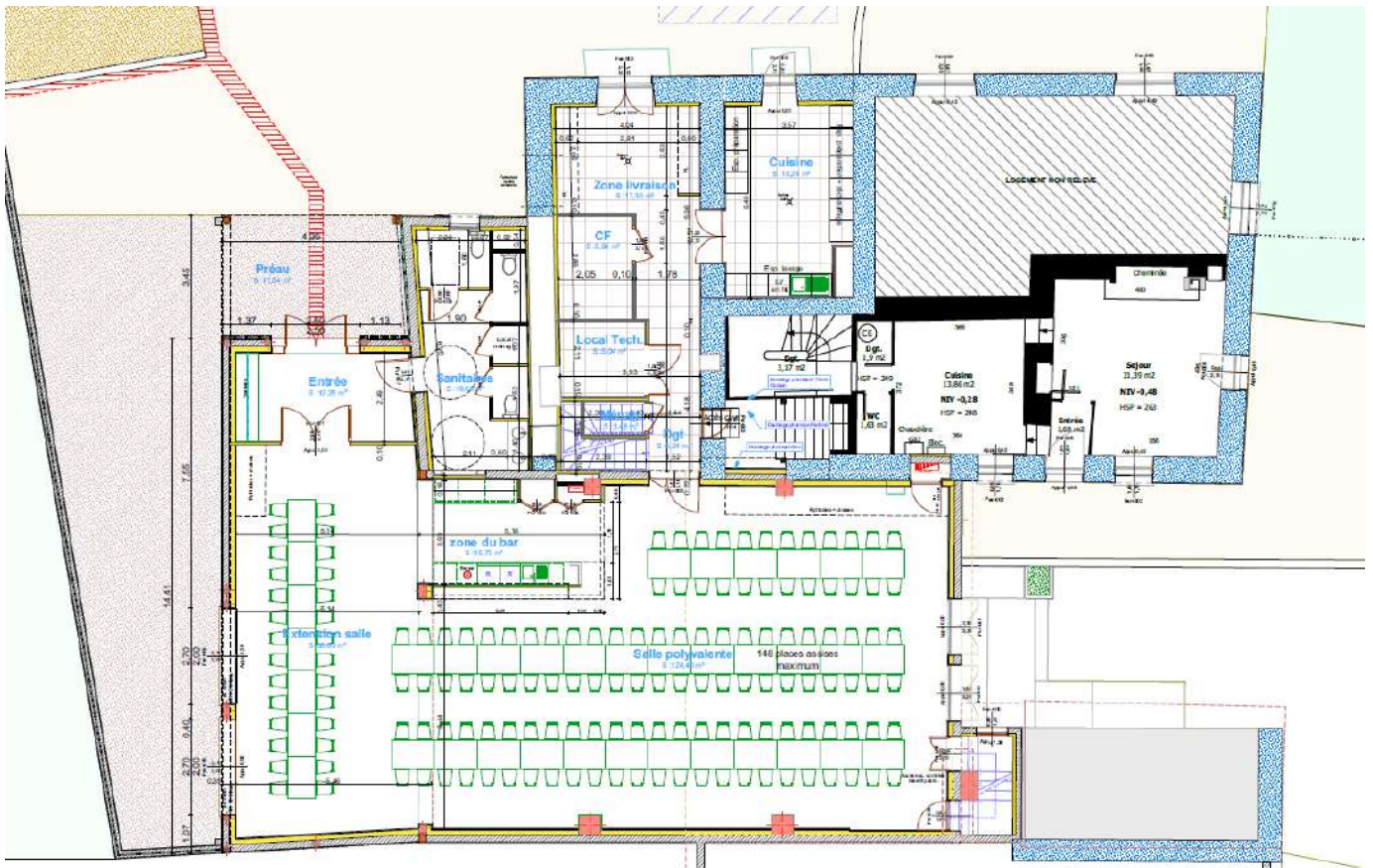
En prévision des travaux à réaliser, il est actuellement envisagé de mettre fin aux locations à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 12 à 18 mois.

Vous trouverez ci-après en avant-première les esquisses du projet validé.



Entrée de la salle dans la cour de la petite salle actuelle

Nous espérons tous pouvoir profiter de cette réhabilitation, que ce soit pour les activités hebdomadaires des associations et du groupe scolaire, les soirées diverses mises en place par les associations, ou encore les réservations à titre privé.



Plan d'aménagement de la salle, avec une extension permettant d'avoir un espace total de 180 m² avec une zone bar de 15m²

Projet éolien

Dans la continuité des échanges engagés depuis 2008 par la commune, le conseil municipal du 13 décembre 2023 avait émis un avis favorable au développement du projet de 2 éoliennes porté par la société Tenergy sur les terrains communaux.

Suite au dépôt du dossier en préfecture par Tenergy, différents refus ont été déposés :

- Pour l'aviation militaire, les éoliennes sont soit trop grandes (visibles depuis 1 radar au lieu d'aucun), soit trop petites (visibles depuis 1 radar au lieu de 2...)
- Pour l'aviation civile, l'aérodrome de Gray semble être la cause (procédures d'approches). Les éoliennes seraient cette fois trop grandes.

La société Tenergy avait anticipé ces refus avec des expertises spécifiques sur le sujet de l'aviation qui confirment la faisabilité du projet tant du point de vue militaire que du point de vue civil. Elles ont donc été transmises à la Préfecture pour consulter à nouveau les services de l'aviation militaire et civile.

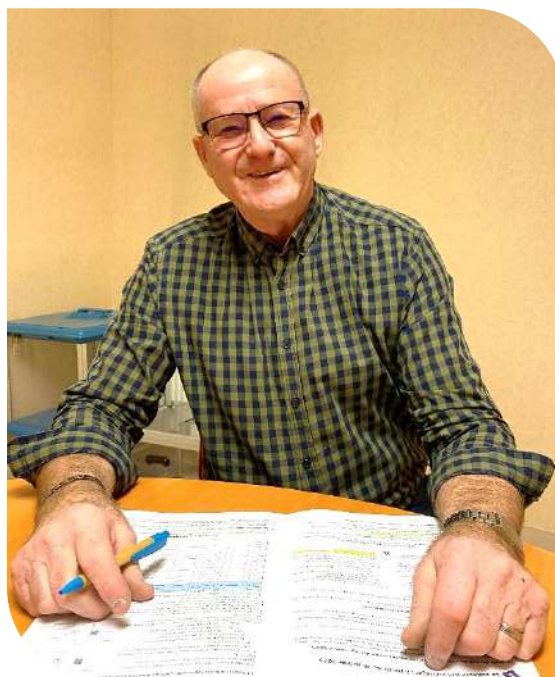


Recensement

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population à partir du 16 janvier 2025 et jusqu'au 22 février 2025.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.

Merci de réserver un bon accueil à notre agent recenseur, Patrice HAIZE.



Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent par exemple de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Cela permet aussi de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc. Ou encore d'identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

* Quoi de neuf ?

Bienvenue à Amandine, nouvelle secrétaire de Mairie

Philippe VIROT, qui assurait le secrétariat depuis 2 ans, a demandé sa mutation à la Mairie de Champlitte à compter du 1^{er} décembre 2024.

Amandine LAMBERT, qui réside à Gy, a pris les fonctions de secrétaire de mairie début novembre. Elle travaillait auparavant dans un cabinet de notaires et semble ravie de travailler à Velesmes, commune qui ne lui est pas totalement inconnue.



Création d'un nouveau terrain de pétanque

En complément du terrain à proximité de la salle des fêtes, vous pouvez désormais pratiquer la pétanque à côté du stade Honneur, rue des Vignes.

Merci au club des Vifs-Argent pour le coup de main.



Atelier informatique pour tous

Le Département a salarié 20 conseillers numériques qui sont déployés dans chaque territoire, pour être au plus près de vous.

Un atelier gratuit et ouvert à tous se déroule à la Mairie le **mardi tous les 15 jours**. Contact : Didier GOURLOT - 07 85 63 58 82

didier.gourlot@hautesaonenumerique.fr

Le conseiller numérique est là pour vous aider dans vos usages quotidiens du numérique (prendre en main un équipement, naviguer sur Internet, gérer ses mails, utiliser des applications, passage à la fibre).



Acquisition de matériel

Le conseil municipal a vendu l'ancien tracteur Renault de la commune et a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur de la marque Fendt pour une somme de 31 000 € HT. La commune a également investi dans du matériel tel qu'une balayeuse hydraulique et un broyeur d'accotement pour faciliter l'entretien du village.



Cartes avantages jeunes pour les 11-18 ans

Depuis 2021, la commune a fait le choix d'offrir la carte avantages jeunes aux 11-18 ans. Cela leur permet de bénéficier de réductions dans les magasins du secteur mais aussi de profiter d'activités de loisirs à prix réduit (cinéma, bowling, etc...)

Cette année, certains ont fait le choix de ne pas venir la récupérer, dommage ! C'est donc les élèves de l'école qui ont eu la chance d'en profiter lors de la Tombola de Noël !



Nous pensons aussi aux personnes plus âgées ...

Lors de sa séance du 16 octobre 2024, le conseil a adopté un partenariat avec le dispositif de téléassistance Présence Verte.

C'est un système qui permet d'envoyer une alarme 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des opérateurs qualifiés. Concrètement, une personne qualifiée prend en charge l'alarme déclenchée volontairement par une personne en difficulté ou par détection automatique. L'opérateur de la centrale d'écoute peut prévenir un proche identifié dans le réseau de solidarité ou, si besoin, alerter directement un médecin, voire les services d'urgence



L'installation est simple et se fait par un technicien sur le lieu d'habitation. Grâce au partenariat signé, c'est la commune qui prend en charge les frais d'inscription au service qui s'élèvent à 31€ en 2024. Plus d'infos au 03 84 75 07 93.

* *Etat civil 2024*

Naissances

Marius LEITNER, né le 2 mars 2024



Mariages

Le 22 juin 2024, Maryse LAMBERT et Jérémy LEITNER



Décès

Jean JARROT, le 3 mars 2024

Colette ROUGEOL née JACQUIN, le 26 août 2024

Suzanne GOITTET née BOLLET, le 30 novembre 2024

Jacqueline GATT née GOYOT, le 8 décembre 2024



Procédure restructuration administrative du cimetière de Velesmes-Echevanne



Dernier rappel

**La procédure de reprise des tombes
présentant des défauts dure 40 mois
à compter du 23/11/2021
soit jusqu'au 23/03/2025.**

**N'hésitez pas à venir vous renseigner
en Mairie.**

* Accueil de nos amis d'Olfen

Depuis le début d'année, le village de Velesmes était en effervescence ; une commission s'est mise en place pour accueillir dignement nos amis d'Olfen qui de leur côté enchaînent répétition et préparation de cadeaux symboliques pour marquer avec nous **les 80 ans du sauvetage du village**.

Rappel historique :

Début septembre 1944, après le débarquement en Normandie puis en Provence, les forces alliées remontent le Rhône et repoussent les troupes allemandes vers l'est ; des attaques aériennes deviennent de plus en plus fréquentes de même que le harcèlement de ces convois par les résistants.

Le 8 septembre 1944, le danger est à nouveau à notre porte avec le bombardement d'un convoi sanitaire et une attaque par les FFI ; un jeune soldat allemand de 19 ans est tué. L'ordre fut donné de transporter son corps dans le village le plus proche pour trouver un cercueil et inhumer ce jeune infirmier.

Ce fut chose faite ; mais le lendemain la police allemande arrive au village de Velesmes avec un camion chargé d'explosifs dans l'intention de tout détruire.

Le deuxième infirmier du convoi allemand, Heinrich Niewind, prêtre, malgré tous les risques qu'il encourait, parlemente avec l'officier et sauve le village d'une destruction totale.

Après plusieurs décennies de recherches, le nouveau prêtre nommé à Velesmes, l'abbé Marcel Remillet retrouve ce prêtre à Olfen ; une amitié sincère s'instaure entre les deux localités et depuis, des rencontres se multiplient entre les habitants.



La commémoration de ces événements a eu lieu du 17 au 20 mai 2024. La journée du samedi a été rythmée par l'organisation de Jeux Olympiques revisités, avec la participation dynamique de l'école. L'office religieux a suivi, ainsi que la commémoration officielle, avant de poursuivre la soirée avec un repas sous chapiteau apprécié de tous.



Un arbre et un banc ont été installés par Olfen pour marquer notre amitié ; ce lieu, à proximité de la Place de l'Église, a été renommé « Place de la Paix ». Un support pour hisser les couleurs est ajouté de même qu'un pupitre relatant les faits de 1944.





Le week-end s'est poursuivi avec une sortie à Nancray pour la visite du musée des maisons comtoises le dimanche, et le lundi matin recueillement sur la tombe de l'Abbé Remillet.

Soulignons la participation des associations de Velesmes-Echevanne pour aider à la réussite de ces journées et celle des enfants du Pôle éducatif durant tout le week-end, avec par exemple la création d'une fresque et d'une nouvelle Marseillaise de la Paix.

Un grand merci à la commission qui a œuvré pendant plusieurs mois pour que ce week-end soit une réussite. Nous remercions également le Département et la CCVG pour le prêt des chapiteaux. La commune de Velesmes-Echevanne a consacré un budget de 10 000 € à l'occasion de ce 80^{ème} anniversaire.

Un livret est disponible en mairie pour ceux qui le souhaitent.



1944 – 2024

80 ans d'histoire



* Informations diverses

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Entretien des plantations diverses

Nous tenons donc à attirer votre attention sur la dangerosité des arbres, arbustes ou haies situés sur vos propriétés et qui empiètent sur la voie publique. Nous vous invitons à faire l'entretien nécessaire avant le mois de mars.

Abandon et dépôts illégaux de déchets : STOP !

Nous constatons régulièrement des dépôts de déchets en tout genre sur le territoire communal, en particulier à proximité des bacs à verre. Preuve en image des constats faits sur le mois de décembre : poireaux, vaisselle cassée et de nombreux fûts de bière ... Mais aussi cafetière, boîte en métal etc... Nous avons la chance d'avoir à disposition des déchetteries avec un accès gratuit, merci de les utiliser comme il se doit.

La municipalité compte sur le civisme de tous pour lutter contre ces ordures !



Incivilités

Nous regrettons les nombreuses incivilités sur la commune.

Tout récemment, le placard des toilettes PMR, installé Place de l'église, a été forcé et l'intégralité des pastilles de rinçage ont été jetées volontairement dans l'urinoir... L'accès a donc été condamné.

Nouveau numéro d'urgence

Un nouveau numéro, le 116 117, est opérationnel pour joindre par téléphone, de 20 h à 8 h et les week-ends, un médecin généraliste. Ce numéro est à privilégier lorsque son médecin traitant est indisponible et qu'il n'y a pas d'urgence vitale.

Le 116 117 est déployé sur les quatre départements de Franche-Comté. Pour connaître les pharmacies de garde, vous pouvez contacter le 3237. En cas d'urgence, faites le 15 !



Syndicat scolaire

La rentrée scolaire 2024 a été agrémentée de l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la suite du maintien de nos effectifs. Nous en espérons la pérennisation pour les années à venir.

Toujours à l'écoute des enseignants, ATSEM et personnel du Péri scolaire, le Syndicat Scolaire a pris en charge la réfection des murs du bureau de direction et de la salle des adultes.

Des achats divers ont été effectués avec du matériel pour la classe de maternelle et les GS (tables, bacs, banquette, jeux...), et l'achat d'un petit frigo pour le Péri scolaire.

Avec l'aide précieuse de Michaël, nous avons monté et fixé la structure de jeux dans la cour de la maternelle. Le perçage des trous de fixation par l'entreprise TPMP à Velesmes.

Les Prunus étant malades et dangereux, Michaël s'est chargé de l'abattage et les remplacera.

Pour cette année scolaire 2024/2025, nous avons pour projet l'achat de jeux d'intérieur et extérieur pour le Péri scolaire avec l'aide financière de la CAF ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

Le Syndicat Scolaire a pris en charge la formation de notre ancienne ATSEM en vue de son reclassement professionnel.

Un grand merci à tout personnel confondu pour leur/son investissement au sein de notre école et de notre Péri scolaire.

Bonne année à tous,
Philippe Racine



**Félicitations à Vanessa pour
l'obtention de son BAFA, juste
récompense de son investissement
personnel.**



* Pôle éducatif de la Fontaine

Nos projets en quelques mots ...

En avril 2024, nous sommes partis **2 jours à Pierrefontaine-Les-Varans**, à la Roche du Trésor. C'était une première pour certains élèves de maternelle : dormir une nuit en dehors de la maison...

Le séjour s'est très bien déroulé, c'était super ! Le soleil était présent et les activités étaient très bien encadrées. Le centre accueillant est situé à moins de 2 heures de Velesmes c'était parfait ! De très bons souvenirs pour les maitresses, pour les enfants et pour les adultes qui accompagnaient.

Au programme pour les PS-MS-GS : visite de grotte (spéléologie), balade sensorielle, jeux d'orientation, balade nature animée. Pour les plus grands : orientation, tir à l'arc, randonnée, escalade sur falaise



Au mois d'octobre, Dominique RENEVRET et son épouse sont venus avec leur matériel pour faire du **jus de pommes à l'école**.

Les parents avaient apporté au préalable des pommes de leur jardin et tous les enfants ont pu participer à la préparation du jus de pommes. Toutes les étapes de préparation ont beaucoup plu aux élèves de la petite section au CM2 !

Le jus de pommes était délicieux et tout le monde s'est régalé !



Vendredi 18 octobre 2024, l'école a participé à une **journée dans la forêt pour ramasser des glands**, les bénéfices de cette vente ont permis de rapporter de l'argent à l'association En sortant de l'école.

C'était une journée pluvieuse, cependant les enfants ont adoré participer à cette activité où pique-nique et rigolade étaient aux rendez-vous. De nombreux adultes étaient présents également. Merci à tous !

Le 7 novembre 2024, lors de la **journée de lutte contre le harcèlement**, avec les élèves de la classe de petites et moyennes sections, nous avons réalisé une jolie affiche mêlant nos mains de toutes les couleurs. Nous avons parlé des émotions, de partage, de différences, d'amour et d'amitié par le biais de lecture d'albums adaptés à l'âge des élèves.

C'était une belle matinée autour d'un thème très riche.



Pour célébrer la **semaine du goût** tous ensemble, mardi 15 octobre, toutes les classes ont été mélangées afin de créer des groupes de la PS au CM2. Durant cette matinée, les élèves ont participé à différents ateliers.

- **Cuisine** avec maitresse Elodie :

Nous avons cuisiné un cake au jambon et au fromage, du pain d'épice, des brochettes de fruits ainsi que de la soupe aux carottes et au potimarron.

- **L'équilibre alimentaire** avec maitresse Marie :

Nous avons classé les aliments dans les différentes familles : produits laitiers, fruits et légumes...



- **Arcimboldo** avec maitresse Laura : nous avons réalisé un portrait comme l'artiste Giuseppe ARCIMBOLDO en découpant et collant des fruits et légumes. Nous avons collé des carrés colorés pour réaliser un fond.

- **Dégustation** avec Lisa (service civique) et Cindy (ATSEM) : Nous avons goûté différents aliments à l'aveugle. Ensuite, il a fallu dire ce qu'on a ressenti et de quel aliment il s'agissait.



- **Activité sportive** avec maitresse Laurie : nous avons compris que pour être en bonne santé, il faut aussi se dépenser physiquement.

Nous avons terminé la journée par un petit goûter de tout ce qui avait été cuisiné le matin.

À l'occasion du marché de Noël organisé à l'école le vendredi 6 décembre 2024, toutes les classes ont fabriqué des **objets inspirés par Noël**. Ces objets ont été vendus à prix libre. L'argent collecté a été destiné à l'association afin de soutenir le financement des sorties scolaires.



La couronne de Noël par les CE1



Le photophore par les GS et CE1

Le renne et le Père-Noël en bois par les GS



Projet jardin :

Avec les élèves de CP, nous préparons un projet qui se continuera sur plusieurs années, un jardin sensoriel.

Nous avons commencé par planter des bulbes qui montreront leurs têtes au printemps.

Journée Paralympique

Cette année, les élèves de CM1-CM2 ont assisté, le temps d'une journée, aux Jeux Paralympiques 2024 organisés à Paris.

Ils ont eu la chance de pratiquer la boccia, un sport paralympique, et de regarder des épreuves de qualification pour la finale paralympique en équipe.

Nous avons pu admirer la performance de la championne de boccia aux Jeux Paralympiques, Aurélie AUBERT.



Le grand retour du FABLAB

Après quasiment une année de prêt par l'organisation CANOPE, les élèves pourront à nouveau bientôt bénéficier d'un laboratoire de fabrication suite à l'obtention d'une subvention de 5000€ dans le cadre du projet Notre École Faisons La Ensemble (NEFLE).

Dans une volonté d'inclusion toujours plus grande, les enseignantes souhaiteraient aussi intégrer les élèves de maternelle au reste des élèves qui étaient déjà concernés.

Dans un second temps, le **projet de « l'École du dehors »** sera développé et concernera là aussi tous les élèves du Pôle Éducatif. Cette pratique se traduit par un enseignement régulier dans un espace naturel proche de la classe (dans les rues de la commune, dans la forêt, au stade, etc) de manière à travailler l'ensemble des domaines du programme de façon interdisciplinaire.

Exemple : calculer l'aire et le périmètre du terrain de pétanque ; un enfant est placé tous les 2 mètres.



Et pour finir, les **autres sorties pédagogiques** qui sont envisagées tout au long de l'année :

- Une journée à Besançon pour visiter la Citadelle et le Musée des Beaux-Arts pour les PS-MS, les CP et les GS-CE1 ;
- Un voyage éducatif sur le monde littoral et les sports nautiques à Seignosse pour les CE2-CM1-CM2 ;
- Une journée à la ferme sur l'île à Besançon pour les PS-MS et les CP ;
- Une journée à la ferme de Loulans pour les PS-MS et les GS-CE1 ;
- Une journée de visite à l'EPHAD de Chargey-lès-Gray pour les PS-MS.

Encore une année riche en découverte et apprentissages à venir pour les élèves du Pôle Éducatif de la Fontaine !



* *Du côté de l'accueil périscolaire...*

Le Syndicat Scolaire organise un service d'accueil sur le temps périscolaire. Nous souhaitons proposer un temps d'accueil de qualité où l'enfant peut être acteur de son temps de loisirs et également apporter des valeurs telles que le respect et le vivre-ensemble.

L'équipe, composée de 3 animatrices permanentes, garantit un cadre sécurisant tant affectif, moral que physique pour les enfants et un respect de leur rythme.



- **L'accueil du matin de 7h à 8h20 :**

Il est 7h... Les portes du périscolaire s'ouvrent. Les enfants arrivent de manière échelonnée jusqu'à 8h environ. Certains sont en pleine forme, prêts à se lancer dans des jeux ; beaucoup, réveillés tôt, ont besoin de se retrouver au calme, de prendre tranquillement le petit déjeuner avant de débiter une journée d'école. En ce qui concerne la fréquentation, l'effectif varie entre 6 et 12 enfants en fonction des jours.

- **La pause méridienne de 11h30 à 13h20 :**

La pause méridienne est un temps particulièrement apprécié par les enfants. C'est un moment convivial durant lequel les enfants aiment se retrouver pour échanger, partager mais également se porter volontaire pour servir les plats proposés. Par ailleurs, ils aiment par-dessus tout préparer les plateaux des « maîtresses » comme ils disent et leur apporter !

En ce qui concerne l'effectif, pas moins de 30 repas sont servis chaque jour. Nous constatons une nette augmentation de l'effectif depuis la rentrée de septembre, essentiellement des enfants âgés de 3 à 6 ans.

- **L'accueil du soir de 16h30 à 18h30 :**

Enfin, l'accueil du soir permet aux enfants de se détendre et de se divertir après une journée de classe. C'est un moment propice au dialogue à l'occasion du goûter et nous comptons au moins 15 enfants chaque soir.

Zoom sur le Centre de Loisirs

Cette année, le Centre de Loisirs a ouvert une semaine à l'occasion de la période des petites vacances scolaires ainsi que quatre semaines en juillet.

Les thèmes pour les différentes périodes ont été les suivantes : pour les vacances d'hiver les activités étaient axées sur les formes et les couleurs dans l'Art. Vanessa a intégré l'équipe et a pu mettre en avant ses activités puisqu'elle se trouvait en situation de stage pratique BAFA. Pour les vacances d'avril c'est le thème du printemps que nous avons choisi. Quant aux vacances d'octobre, le projet portait sur le contraste Jour/Nuit avec également la réalisation d'activités sur quelques animaux de la nuit.

Enfin, cet été, les enfants ont changé de décor et sont partis pour un voyage en Chine ! Ils ont recréé au centre une ambiance de forêt de bambous sans jamais faire de « chinoiseries » ! Ils ont pu réaliser des activités en lien avec le thème du séjour. Plusieurs sorties ont rythmé le séjour : les enfants ont fait de l'accrobranche puis se sont rafraîchis à la piscine de Rioz. Ils ont pu aller à la découverte des dinosaures en visitant le Dino-Zoo. Enfin, pour marquer la fin de notre voyage, ils sont allés au restaurant Chinois Gourmet Wok suivi d'une séance Cinéma.

**Nous souhaitons que cette année 2025 soit remplie de bonheur
et de joie pour chacun d'entre vous !**

Location salle des fêtes

Vous pouvez contacter directement Céline BERTHIER qui est l'élue référente, elle gère le planning des réservations, les contrats de location et la remise des clés.

Location de la salle des fêtes :

- **Petite salle** (pour une trentaine de personnes) :
90€ pour les habitants ou 110€ pour les personnes extérieures
- **Grande salle :**
 - Location week-end : 200€ pour les habitants ou 240€ pour les personnes extérieures
 - Vin d'honneur : 110€
 - Décès : 50€
 - Réveillon du village : 110€
 - Soirée à but lucratif pour une association du village : 30€
- **Utilisation pour réunion :**
 - Association du village : Gratuit
 - Organismes professionnels ou extérieurs : 30€

En prévision des travaux, le calendrier des locations est arrêté au 1^{er} septembre 2025

Location de matériel et de chapiteaux assurée par la Source Vive :

Attention : location et installation uniquement sur la commune, les tarifs s'entendent pour une durée de maximum un week-end

- **Tables et 2 bancs de brasserie : 2€**
⇒ Contacter Céline BERTHIER 06 70 99 46 47
- **Chapiteaux**
⇒ Contacter Daniel JOURDET 06 48 28 18 15

Pour les particuliers

- 40€ pour le petit chapiteau 6m x 6m
- 60€ pour le grand chapiteau 9m x 6m
- 100€ pour la location de 2 chapiteaux
- 120€ pour la location de 3 chapiteaux

Pour les associations de Velesmes-Echevanne

- Gratuit pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux)
- En cas de 2^{ème} utilisation, 30€ pour un chapiteau, 50 € pour 2 et 70 € pour 3.

Céline BERTHIER

06 70 99 46 47

Prévoir un chèque de caution de 500€ et une attestation de responsabilité civile lors de la remise des clés.

Vous recevrez un titre de paiement transmis directement par le Service de Gestion Comptable de Gray.

Les poubelles sont mises à disposition, merci de bien trier vos déchets.

Prévoir un chèque de caution de 500€ pour les particuliers et 300€ pour les associations.

Fournir une attestation d'assurances pouvant garantir d'éventuels dommages.

Manifestations et événements 2025

31 janvier : Représentation de la troupe de théâtre à Gy

1^{er} février : Représentation de la troupe de théâtre à Gray

Février : Soirée crêpes de La Vie Au Village

15 février : Repas dansant de la Gym Volontaire

8 mars : Carnaval des enfants et bal en soirée organisés par la Source Vive

23 mai : Marche nocturne de la Gym Volontaire

24 mai : Tournoi de pétanque sauvage des Vifs-Argent

30 mai et 1^{er} juin : 2^{ème} salon de printemps organisé par LJ Judo

8 juin : 12^{ème} Bourse au musée

27 juin : Fête de l'école

27, 28 et 29 juin : Journées du Patrimoine de pays au musée

13 juillet : Fête nationale organisée par la Source Vive

10 août : Fêtons les 20 ans du musée

23 et 24 août : Fête du village

20 et 21 septembre : Journées européennes du Patrimoine au musée

Octobre : Marche nocturne de la Gym Volontaire

11 novembre : Commémoration de l'Armistice

Novembre : Soirée Beaujolais nouveau de La Vie Au Village

Début décembre : Téléthon

Ce calendrier est non exhaustif et peut évoluer en cours d'année

Parole aux associations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VELESMES

Du sport pour tous les goûts et tous les âges !
Envie de bouger ?

L'association Gymnastique Volontaire de Velesmes vous propose un large choix d'activités pour vous défouler et vous faire du bien, sans se prendre la tête :



Gym / fitness (Adultes/Séniors)

Le mardi de 19h à 20h avec Aurélie (Adultes)

Le jeudi de 14h15 à 15h15 avec Annick (Séniors)



Marche nordique avec Annick

Le mercredi à 18h

Step avec Aline

Le jeudi de 19h à 20h

Zumba avec Aline

Le jeudi de 20h à 21h



Pour l'année 2024-2025, l'association Gymnastique Volontaire de Velesmes compte une cinquantaine de licenciés toutes activités confondues.

Chacune de ces activités permet d'améliorer sa forme physique, réduire le stress, garder un lien social en rencontrant de nouvelles personnes...

Les principales manifestations de l'année :

- Marche nocturne en octobre,
- Repas annuel le 15 février 2025,
- Marche d'été le 23 mai 2025,
- Participation à des manifestations locales.



Si vous avez l'intention de commencer ou de reprendre une activité pour vous faire plaisir, vous êtes les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Présidente de l'association par mail.

Présidente :

**Adeline
BARBIER**

**adeline.barbier
@wanadoo.fr**

Présidente :

**Sabine
JACQUIN**

06 82 74 19 58

**bouturesetmarcottes
@hotmail.com**

BOUTURES ET MARCOTTES

Si vous aimez les jardins,
Si vous aimez bouturer, diviser, partager vos plantes, ...
Cette association est faite pour vous !



L'association Boutures et Marcottes compte 63 adhérents pour l'année 2024. Les adhérents proviennent de Haute Saône, Doubs et Côte d'Or.

Le but de l'association est d'échanger toutes plantes de jardin d'ornement et de jardin potager et de participer à une sortie en bus (Grande foire aux plantes ou visite de jardins).

Deux échanges ont lieu dans l'année : l'un, au printemps et l'autre, à l'automne. En 2024, les échanges ont eu lieu le 4 mai à Gray-la-Ville et le 5 Octobre à Velesmes.

Une sortie en bus (ouverte à tous) a été organisée dans les Vosges le samedi 15 juin 2024 pour la visite du Jardin de Trapelune à La Croix aux Mines et du jardin de Bonnegoutte à Cornimont.



Le calendrier pour 2025 sera défini en février. Il sera affiché, comme les autres années, à la Boulangerie.



Si vous souhaitez adhérer ou si vous connaissez des personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à me contacter.

Cotisation de 9€ à l'année

La Présidente, Sabine JACQUIN

TROUPE DE THÉÂTRE DE VELESMES

Toujours du théâtre !

Même si pour cette saison aucun acteur ne réside à Velesmes et que pour des raisons de logistique aucune représentation n'y sera donnée, la troupe théâtrale, qui a vu le jour au village, a conservé son nom et continue son activité.

Les 5 comédiens ont repris les répétitions en septembre et vous préparent une pièce de Bouchereau et Despres intitulée « Adopte une princesse.com » : difficile de nos jours d'être une princesse de conte de fée et surtout de trouver son prince charmant ! Alors pourquoi ne pas vivre avec son temps et utiliser les moyens de communication modernes ?

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'une des 5 représentations :

- Vendredi 24 Janvier à la salle des fêtes d'Auvet-la-Chapelotte
- Samedi 25 janvier au Cinéma de Byans-sur-Doubs
- Vendredi 31 Janvier au Cinéma Rex de Gy
- Samedi 1 Février au théâtre de Gray
- Samedi 8 février à la Cité Bon Secours de Port-sur-Saône

Les séances auront toutes lieu à 20h30 et sans réservation.

La troupe compte sur votre soutien et votre présence et reste ouverte pour la prochaine saison à tout acteur potentiel !



CLUB « LES VIFS-ARGENT »

En 2024, 89 adhérents de 53 à 91 ans se sont retrouvés au cours d'activités conviviales et amicales. Voici le programme actuel :

- Lundi à 14h ou 18h : Pétanque (horaires adaptés à la saison)
- Lundi de 16h15 à 17h30 : Qi Gong (hors vacances scolaires)
- Lundi à 18h : Chorale éphémère
- Jeudi de 14h à 17h : Jeux de cartes ou de société et scrabble
- Jeudi à 17h : Pétanque (en saison estivale)

Présidente :

**Christine
ROY**

**lesroysandco
@gmail.com**

Président :

**Guy
JACQUIN**

06 30 13 77 58

**guy.jacquin
@yahoo.fr**



*Une vingtaine de chanteurs
sont présents autour de
Bruno VEGA le lundi soir.
Toutes les personnes aimant
chanter sont invitées à
rejoindre la troupe.*

Le club remercie chaleureusement la municipalité pour le financement et la réalisation du nouveau terrain de pétanque. Merci également aux joueurs qui ont participé aux travaux. Une vingtaine de boulistes se retrouvent chaque lundi pour des mènes très amicales.

Le Club prévoit
d'organiser un
concours de
pétanque sauvage
le Samedi 24 Mai
2025



Action solidaire : ramassage des légumes

A l'automne, en accord avec le responsable des Jardins Bio de Gy, dans leurs jardins Route d'Onay à Velesmes, plusieurs adhérents ont glané 70 kg d'oignons, 300 kg de carottes, 80 kg de betteraves rouges, 500 kg de pommes de terre et 30 kg d'échalottes. Ces denrées ont été livrées au Resto du Cœur à Gray pour distribution aux bénéficiaires.



L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 15 janvier 2025
à 13h30 à la Salle de Velesmes.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.
A 15h, le Major THEVENOT nous parlera du
dispositif Participation Citoyenne.

**Nous souhaitons que 2025 vous apporte
365 jours de bonheur, de prospérité et de santé !**

FC LES 2 VELLS

Le FC LES 2 VELLS, fusion depuis 2016 entre les clubs de Velet/Gray-la-Ville & Velesmes-Echevanne, poursuit son projet basé sur « Nos Jeunes ».

La Direction du club a concentré son énergie à structurer ses catégories et n'ouvre des équipes si et seulement si, l'encadrement est présent pour accompagner ses licenciés lors des séances d'entraînement et des matchs le weekend : condition optimale pour l'accueil de nos jeunes.

Mise en lumière de nos effectifs

Depuis la saison 2021/2022 (reprise du club par la Direction en place) : 30 licenciés Juniors. Saison 2022/2023 : 50 licenciés Juniors. Saison 2023/2024 : terminée avec 90 licenciés Juniors. Et enfin au lancement de cette saison 2024/2025 : 115 licenciés Juniors.

Nous comptons une catégorie Baby ; 3 équipes U7 ; 3 équipes U9 ; 1 équipe U11 ; 2 équipes U13 ; 1 équipe U15 ; 1 équipe U18 (catégorie sur terrain à 11 ayant disparu depuis 7 ans dans nos effectifs - photo ci-dessous).



Gray-la-Ville et Velesmes voient leur terrain revivre les soirs en semaine, le mercredi après-midi et le samedi avec les multiples accueils de ces jeunes.

Un grand merci aux municipalités pour leur accompagnement tout au long de l'année sur nos divers projets.

Concernant les équipes séniors, même principe que chez les jeunes, un renforcement de l'encadrement cette saison avec un binôme Vincent GUICHARDAN & Christophe CAVERT DE LA TOUR à la baguette pour mener à bien les objectifs de la saison. Jean-François SEGUIN continue son engagement auprès du groupe vétérans.

Président :

**David
BAUDIN**

06 86 57 36 78

**fcles2velsfoot
@gmail.com**

Par ailleurs, le club dispose de nouveau pour les trois années à venir d'un agrément de service civique, permettant à des jeunes de 18 à 25 ans, d'être sous contrat pendant 8 mois avec une gratification mensuelle à la clef. Leur référent (Jérémy ROIDOT) les guide et les responsabilise dans leurs missions quotidiennes.

Autre fierté pour le club, secteur arbitrage cette fois, puisque le club compte 3 arbitres officiels dans ses rangs : Jérôme DUMARCHE - Référent Arbitre et membre du bureau restreint/décisionnel ; Axel MERCIER - nommé meilleur arbitre Jeune lors de la saison 2023/2024 par le District de Haute-Saône ; Calvin LEVEAU - formé en 2023/2024, vit sa première saison pleine d'arbitrage. Merci à vous pour votre engagement.

La Direction du club, remercie l'ensemble des Dirigeants, des Bénévoles dévoués tout au long de l'année pour que ce projet se passe du mieux possible. Ainsi que ses partenaires / sponsors, sans qui il serait difficile d'être présent localement de nos jours.

Une pensée également pour les membres du Bureau qui œuvrent également sur des sujets stratégiques nécessaires pour la vie du club : 8 membres au bureau restreint/décisionnel et 10 membres dans le bureau élargi.

Au plaisir de vous rencontrer aux bords de nos terrains. Pour toute personne souhaitant s'investir au club, n'hésitez pas à nous contacter.

David BAUDIN – Président FC LES 2 VELS

Président :

**Rémy
ROUGEOL**

06 80 87 18 04

**remyrougeol
@gmail.com**

CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE ET DES MÉTIER D'AUTREFOIS

Dix-neuf ans se sont écoulés depuis l'ouverture du conservatoire du machinisme agricole et des métiers d'autrefois. Un peu plus de 10 000 visiteurs y ont été accueillis. La saison 2025 marquera les vingt ans d'existence du musée.

Initialement, le musée exposait ses collections sous 980 m2 de couvert. Au fil des ans, sa surface a doublé afin d'exposer toujours plus de véhicules, matériels, outils et documents.

Nos collections se sont diversifiées afin d'offrir toujours plus de choix à nos visiteurs. Notre but est toujours la conservation de ces objets en tous genres, résultant du savoir-faire de nos anciens.

À ce titre chaque année nous nous efforçons d'aménager des reconstitutions d'ateliers montrant les différentes manières de travailler de nos aïeux avec tout le respect qui leur est dû.

Cette saison 2024, nous avons organisé trois manifestations :

- Le 19 mai, notre 11^{ème} bourse annuelle a réuni comme chaque année de nombreux exposants. C'est le groupe « Les Compars de Chanit » de Champlitte, qui a animé une partie de la journée avec leurs danses folkloriques. Une très belle exposition de moteurs miniatures fonctionnant à la vapeur ou à l'essence a attiré de nombreux curieux. Ces répliques sont l'œuvre de Mr. Bernard ANDRE, un passionné demeurant en Côte d'Or.
- Les 21, 22 et 23 juin, le musée participait au Journées du Patrimoine de Pays pour sa troisième année. De nombreux visiteurs ont pu se replonger dans le passé en foulant les allées du musée.
- Le samedi 21 et dimanche 22 septembre se déroulait les Journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, nous avons organisé une exposition en plein air d'une quinzaine de machines retraçant la moisson parmi lesquelles se trouvaient des batteuses, des moissonneuses trainées et une moissonneuse automotrice.

Au cours de ces deux jours, nous avons effectué des démonstrations de battage de gerbes de blé avec une machine fabriquée par les Ets ETIENNEY-MENETRIER à Renaucourt.

Mr. et Mme
Robert
ETIENNEY
nous ont fait le
plaisir d'être
présent le
dimanche.



A l'issue des battages, les grains récoltés ont été passés au tarare pour les nettoyer avant de les moudre pour obtenir de la farine. Le moulin utilisé a été fabriqué en 1948 par Mr. Arthur BERILLE de Cugney et était entraîné par un moteur à essence MILLOT datant de 1900, fabriqué à Gray.

De l'avis des spectateurs, ce fût une belle manifestation.

**Les membres de l'association et les Amis du musée
vous présente leurs bons vœux pour 2025.**

Rémy ROUGEOL
Président du Conservatoire du Machinisme Agricole
et des Métiers d'Autrefois

Président :

**Stéphane
RABIET**

**assoc.en.sortant.
de.l.ecole
@gmail.com**

EN SORTANT DE L'ÉCOLE

L'association "En Sortant de l'École" permet, grâce à toutes ses manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, de réaliser tous les projets et sorties des enfants du Pôle éducatif de la Fontaine.

L'année 2023/2024 s'est terminée sur une bonne note avec la fête de l'école sur le thème des jeux olympiques, où petits et grands ont pu s'amuser et profiter ensemble. Ce fut une belle réussite !

En ce début d'année 2024/2025, nous avons le plaisir d'accueillir de nombreux parents qui viennent s'investir au sein de l'association. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Avant les vacances de la Toussaint, nous avons eu la chance de pouvoir récolter les glands. C'était l'occasion pour nous de faire un maximum de bénéfices pour notre association.

Merci aux enfants et à toutes les personnes qui sont venues aider ce jour-là malgré la pluie.

Nous continuons cette année avec notre traditionnel marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 6 décembre, avec la vente de sapins, de fromages régionaux, de vin chaud et de petits sablés de Noël tout en écoutant les chants des enfants. Nous avons pu aussi y découvrir les créations confectionnées en classe avec les maîtresses.

Tout au long du mois de décembre s'est déroulée notre Tombola de Noël sous forme de calendrier de l'avent avec de nombreux lots à gagner chaque jour !

MERCI aux donateurs ainsi qu'aux participants !

Le week-end du 16 et 17 mai aura lieu comme l'an passé, la vente de brioches sur toutes les communes du groupement scolaire.

Nous terminerons l'année scolaire avec la fête de l'école prévu le 27 juin.

Nous remercions les enseignantes, le personnel de l'école ainsi que du périscolaire pour leur investissement avec les enfants et pour tous ces beaux projets menés à bien.

Merci aux parents, aux familles et à toutes les personnes qui participent et nous aident lors des manifestations.

Que 2025 vous apporte à tous bonheur, santé et prospérité.

Bonne Année !

LA VIE AU VILLAGE

La Vie Au Village, votre magasin de proximité : lieu de rencontre où l'on aime se retrouver, lien social important dans nos petits villages avec pains, viennoiseries, produits locaux, épicerie, relais poste, point pressing.

Côté manifestations, cette année 2024, la soirée crêpes du 8 février a connu un beau succès, de même que la soirée Beaujolais du 22 novembre, ceci avec l'aimable participation de la chorale éphémère. Ces manifestations seront renouvelées en 2025.

Merci à vous, clients, qui jouez le jeu et êtes conscients du côté indispensable d'un tel commerce. Clients, mais aussi adhérents de l'association qui gèrent le magasin. Il a été décidé en assemblée générale de demander une cotisation annuelle de 1€, ce qui va nous permettre de mettre à jour notre « fichier clients » afin de mieux communiquer sur :

- les nouveaux produits proposés
- les éventuelles promotions
- les manifestations à venir

En échange de cette contribution, un petit cadeau vous sera remis.

Un changement est intervenu au niveau de nos vendeuses, c'est désormais Sylvie BEGNIC qui assiste Aline à la tenue du magasin.

Merci à la municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition du local.

Merci aux associations qui se fournissent auprès du magasin.

Merci à nos fournisseurs pour leur confiance.

Merci aux bénévoles qui nous aident à organiser nos manifestations.



Merci aux vendeuses pour leur sérieux et leur professionnalisme.

Merci aux membres du bureau pour leurs compétences, leurs disponibilités.

Un grand Merci à tous nos adhérents et clients, habitants de Velesmes, Echevanne et des communes avoisinantes, que nous espérons toujours plus nombreux et à qui nous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Membres du bureau :

- Président : Daniel JOURDET
- Secrétaires : Ludivine RENAUDOT – Christine PAUCHET
- Trésoriers : Mélanie MOREL – Stéphane GAULIARD
- Membres : Catherine ROUGEOL – Orphée ROSE – Aline JARROT – Sylvie BEGNIC

Président :

**Daniel
JOURDET**

06 48 28 18 15

**dajour
@netcourrier.com**

MAM LES MÈRES VEILLEN

Présidente :

**Ludivine
RENAUDOT**

09 70 92 07 32

**mam.lesmeres
veillent
@gmail.com**

Cette année, nous célébrons nos 7 ans d'existence.

Depuis son ouverture, la Maison d'Assistantes Maternelles a su accueillir de nombreuses familles et offrir un cadre sécurisant et stimulant pour nos jeunes enfants.

Le mois de septembre, sous les projecteurs, plusieurs enfants ont fait leur rentrée à l'école. C'est une étape importante pour leur développement, et nous sommes fiers de voir nos petits grandir et évoluer ; c'est un grand pas pour eux et nous sommes impatientes de voir toutes les nouvelles aventures qui les attendent.

Cette année encore nous restons en formation continue afin de rester informées sur les dernières évolutions législatives et pédagogiques et d'acquérir de nouvelles compétences pour mieux répondre aux besoins des enfants que nous accueillons.

La soirée Années 80, faute d'inscriptions suffisantes au repas, a dû être annulée à notre grand regret.

Nous sommes toutes les trois heureuses de pouvoir poursuivre cette aventure ensemble, nous remercions toutes les familles pour leur confiance et leur soutien au fil des années.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Ludivine RENAUDOT, Présidente de l'Association

Sandrine JARROT, Secrétaire

Véronique FERRERE, Trésorière



LJ JUDO

L'année 2024, a été riche pour notre athlète Lucie JARROT :

- **Médaille d'or** en Coupe d'Europe à Madrid en Espagne le 8 juin
- **Participation aux JO de Paris** en tant que partenaire d'entraînement de la judokate sélectionnée dans sa catégorie - 70 kg Marie-Eve GAHIE.

Cette expérience lui a permis de vivre les JO de l'intérieur : stages de préparation avec l'équipe de France et présence lors des compétitions de judo lors des JO, et lui donner envie de vivre, elle aussi, cette belle expérience sportive en tant que sélectionnée...



- **Prix du plus beau ippon** le 21 septembre en Judo Pro ligue
- **Médaille d'argent** avec l'équipe militaire et **médaille de bronze** en individuel aux championnats du monde en Ouzbékistan le 18 octobre
- Participation en octobre à la Journée Judo au féminin à Vesoul dans le cadre d'octobre rose
- **Médaille de bronze** au championnat de France à Chalon-sur-Saône le 3 novembre
- **Médaille d'argent** au tournoi de Nantes le 8 décembre

Nos actions 2023 :

- Organisation en mai d'un salon de Printemps à la Halle Perrey, qui a permis de récolter de l'argent et ainsi de pouvoir l'aider financièrement. Nous avons choisi de nous délocaliser, pour pouvoir accueillir plus de professionnels et ainsi augmenter les bénéfiques
- Participation à Pesmes à la Bringue de la Sauvageonne, le 14 août où nous avons proposé des sandwichs à la vente



Merci à tous les bénévoles qui s'investissent et aux personnes qui nous soutiennent dans cette belle aventure sportive.

Présidente :

**Marie-Pierre
JARROT**

**Page Facebook :
Association
LJJudo**



Nous souhaitons à Lucie encore de belles compétitions et de nombreuses médailles, qui lui serviront pour atteindre son objectif : les JO de 2028 !

Vous pouvez toujours acheter le t-shirt LJ JUDO au prix de 15€ ou faire un don sur la cagnotte en ligne Hello Asso (association LJ JUDO)

Une date à retenir pour 2025 : les 30 mai et 1er juin avec le 2ème salon de printemps à la Halle Perrey à Arc-lès-Gray.

**L'association et Lucie JARROT
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et une belle et douce année 2025**

Présidente :

**Ludivine
RENAUDOT**

**association
lasourcevive
@gmail.com**

LA SOURCE VIVE

La Source Vive, association datant de 1978, est l'une des plus anciennes du village. Cette association, à but non lucratif, a été créée afin d'organiser des manifestations au sein du village pour que les velesmois et habitants des villages alentours puissent retrouver et profiter des instants de la vie.

Cette année a été marquée par un changement de présidence, Estelle ALLEMAND donnant sa démission à ce poste, Ludivine RENAUDOT prend la suite de façon intérimaire jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Nous remercions Estelle pour son engagement au sein de l'association durant ses années.

Au niveau des animations, la chasse à l'œuf n'a pas réjoui grands et petits. La météo n'étant pas au rendez-vous, la manifestation a eu lieu dans la salle des fêtes. Très peu d'enfants sont venus. Nous avons décidé de ne pas maintenir cet événement.

La fête du 14 juillet revisitée a eu un franc succès. Avec le maintien de son traditionnel concours de pétanque, un repas franc-comtois servi sous chapiteaux a ravi les papilles des convives. Un magnifique feu d'artifice a clôturé la soirée, chacun a su trouver dans ces instants de la convivialité.



Le repas de nos aînés, organisé le 15 décembre, compte 68 convives. C'est toujours un moment extraordinaire car toutes les générations du village mettent à profit leur énergie pour le bon déroulement de cette journée.

Les enfants de la Maison d'Assistantes Maternelles décorent le sapin installé dans la salle des fêtes par l'agent communal. Les bénévoles recherchent traiteur, animation et décoration. Le jour J arrive, nos aînés sont sur leur 31, prêts à se faire servir. Deux enfants de bénévoles ne manquent pas ce moment, ils se mettent au service. Nous souhaitons aussi un bon rétablissement aux aînés ne pouvant pas se joindre à nous cette année.



La Source Vive est l'association support pour le Téléthon. Nous remercions Marie-Pierre JARROT, responsable de l'organisation pour sa confiance. Je lui laisse donc le clavier pour relater cet événement de solidarité.

Je remercie tous les membres de leur investissement dans l'association ainsi que toutes les personnes qui nous donnent la « main » lors des manifestations.

**Au nom des membres de l'association, je vous présente
mes meilleurs vœux pour cette année 2025 !**

TÉLÉTHON 2025

Le Téléthon a eu lieu cette année le mercredi 27 novembre avec notre traditionnelle vente de pizzas, réalisée dans un four à pain par le pizzaiolo Frédéric FARADON de Greucourt qui consacre sa journée à la réalisation des pizzas que vous dégustez depuis 3 ans maintenant.

Merci à lui, et à Aline et Laurent JARROT qui mettent à disposition leur four.

Vendredi 29 novembre, la journée a été consacrée aux élèves du groupe scolaire de la Fontaine, avec le matin, une marche sous le soleil et dans la bonne humeur, avec tous les enfants de la petite section de maternelle au CM2.

L'après-midi, nous avons accueilli les classes du CP au CM2 pour échanger sur le Téléthon, et leur donner des informations sur cette cause ; les enfants ont bien participé et ont montré de l'intérêt, ensuite, chacun a pu formaliser sur une feuille ce que représente le Téléthon pour lui.

Puis, est venu le moment des gaufres tant attendu, car chaque enfant a participé à hauteur de 2 €, merci à l'école pour cette belle journée et aux enfants pour leur investissement !

La soirée à la salle des fêtes fut également un beau moment, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe « les Oup's » qui nous a présenté son répertoire, et nous a fait passer une belle soirée musicale, sans oublier la dégustation de soupes, toujours appréciée, ainsi que la buvette et la vente de gaufres.

Nous avons aussi pendant la soirée applaudi les pompiers de Gray qui passaient le relais aux Pompiers de Velesmes, dans le cadre de leur fil rouge « Les dévidoirs de l'espoir ». Ainsi la somme de 150 € a été versée aux pompiers pour le Téléthon, grâce à la vente de portes clés, et nos pompiers ont pris la route, direction Beaujeu.



Le lendemain, rendez-vous était pris au stade de Gray-la-Ville pour le match Pompiers et Vétérans de Velesmes contre l'ESAT d'Arc-lès-Gray, et aussi au Musée du Machinisme Agricole de Velesmes, pour l'accueil des cyclistes de l'Entente Gray-Arc ainsi que la chorale éphémère, qui a poussé la chansonnette ! Sans oublier, là encore, la vente de gaufres et de vin chaud.

Merci au Musée de reverser au Téléthon les entrées de ce week-end, et à la Boulangerie l'Arcoise de réaliser des pâtisseries que vous avez eu la possibilité d'acheter au magasin « La Vie Au Village »

Merci aussi à tous les bénévoles, aux associations du village, et en particulier à la Source Vive, support incontournable ; à l'école, et à la chorale éphémère, qui se sont investis et nous ont permis, cette année encore, d'organiser toutes ces actions, et ainsi de pouvoir reverser pour l'année 2024, la somme d'environ 3400 € à l'AFM TÉLÉTHON, sans oublier nos partenaires pour leurs dons de produits (lait, œufs, fromages).

En attendant le Téléthon 2025, que cette nouvelle année, vous apporte bonheur, sérénité et santé.

Pour l'organisation,
Marie-Pierre JARROT

Téléthon

CPI DE VELESMES-ECHEVANNE

Le nouveau système d'alerte opérationnelle départementale impose aux sapeurs-pompiers de déclarer leurs disponibilités. Avec le manque de sapeurs-pompiers volontaires départementaux disponibles en journée, les interventions peuvent se faire aussi à l'extérieur du secteur du CPI et nous pouvons participer au transport de la victime jusqu'au centre hospitalier. Les interventions se diversifient ce qui change notre quotidien.

Nos deux recrues ont passé et validé les formations de base et interviennent dans de bonnes conditions. Félicitations à Ludivine RENAUDOT et Fabien VACONNET. Le CPI a toujours besoin d'être renforcé, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les dévidoirs de l'espoir sont passés par Velesmes pour le Téléthon. Nous avons pris le relais avec nos anciens pompiers pour apporter le dévidoir jusqu'à Beaujeu.

Merci à tous pour votre participation qui a été un grand succès départemental. Merci également à nos anciens pompiers qui participent à la vie du centre.

Le Centre de Première Intervention vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de la population, une bonne et heureuse année 2025.



Président :

**Stéphane
GAULIARD**

06 81 03 64 76

**stephane.gauliard
@gmail.com**

AUTRES ASSOCIATIONS :

ACCA Echevanne :

Président : Michel MOREL
07 85 93 60 79

ACCA Velesmes :

Président : Damien FOUQUÉ
06 73 39 98 16

Amicale des Anciens Combattants :

Président : Jean-Marie RENAUDOT
03 84 32 71 92 - renaudot.jm@gmail.com

ACCUEIL DU BAL « FLASHBACK »

En accord avec les associations, la commune a accepté d'accueillir le bal « Flashback » du 18 mai au 22 juin 2024. Les associations volontaires ont eu l'opportunité de tenir la buvette lors des 5 soirées afin de pouvoir récolter des fonds pour leurs diverses activités.

Le coût de l'électricité à hauteur de 588 € a été pris en charge par la Mairie. Les bénéfices d'un montant de 8 700 € ont été répartis entre les 11 associations volontaires, en fonction du nombre de personnes qui s'étaient mobilisées.

Bravo à tous pour votre engagement !



Direction de la publication : Jean-Paul GEOFFROY

Conception et réalisation : Manon JAYET, en collaboration avec l'équipe municipale

Impression : Mairie de Velesmes-Echevanne

Date de parution : Janvier 2025



*Le conseil municipal vous adresse ses
meilleurs vœux pour l'année 2025 !*

